

**Interview du Pr Kako Nubukpo sur les dernières augmentations des prix des produits pétroliers et du gaz domestique**



Professeur Kako Nubukpo

**« Même avec cette augmentation, l'Etat continue de financer les prix des produits pétroliers à la pompe... Il y a encore trente milliards de subventions »**

P.4



**VOUS QUI AVEZ LA "CLE HELIM NOMADE"! CONNAISSEZ-VOUS LES FORFAITS "JOUR" ET "SEMAINE"?**

P.7

**N° 381 du 29 Janvier 2014 / Prix: 250 Fcfa**

Récépissé N° 259/21/04/HAAC  
Maison de la presse, casier N° 61  
Directeur de Publication  
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59  
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr  
Imprimerie: Saint-Louis

# LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

**Société**  
**DIFFICILE AUX «BLESSÉES DE GUERRE» DE SE TAPER UN SECOND MARI À LOMÉ**

P.5



La joie des femmes



Le Pdt de la République Faure Gnassingbé

**Lutte contre la pauvreté au Togo**

**LE FNFI, UNE INITIATIVE PORTEUSE D'ESPOIR, ENVIRON 2 MILLIONS DE PERSONNES VISÉES EN 5 ANS**

**Vers la fin de l'exclusion financière au Togo**

P.3

**La décision du gouvernement de ne plus célébrer le 13 janvier très retentie dans les milieux diplomatiques**



Nicolas Berlanga-Martinez, Chef de la délégation de l'UE

**« S'il y a un événement qui a fait l'unanimité à 100% au Togo, c'est bien la suppression de la fête du 13 janvier »**

P.3

**Présidentielle de 2015 et la question de la candidature de Faure Gnassingbé**



Jean-Pierre Fabre

**FABRE DOIT CESSER DE MENTIR AU PEUPLE**

P.3

## Lutte contre la pauvreté au Togo

# LE FNFI, UNE INITIATIVE PORTEUSE D'ESPOIR, ENVIRON 2 MILLIONS DE PERSONNES VISÉES EN 5 ANS

## Vers la fin de l'exclusion financière au Togo

Le samedi 25 janvier 2014 à Kara, le président de la république togolaise, Faure Essozimna Gnassingbé a procédé au lancement officiel du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI). L'initiative qui vient du gouvernement togolais, est pilotée par le ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes. Le FNFI a pour objectif de mettre en œuvre les actions fortes destinées à éradiquer la pauvreté. Accueilli favorablement, par les différents partenaires en développement, le FNFI vise essentiellement les populations les plus vulnérables sur toute l'étendue du territoire national togolaise et pourrait toucher environ 2 millions de personnes.

Elles étaient nombreuses, les populations venues de tous les coins de la région de la Kara pour assister à la cérémonie. Plusieurs interventions ont meublé l'événement. Ainsi, dans son allocution, Prosper Houenou, directeur général par intérim du FNFI a indiqué qu'il y a plus de 20 milles femmes réparties en plusieurs groupements qui devraient être intéressées par le FNFI. Ces femmes entre temps, se sont adressées à des micros finances pour la réalisation de leur projet, mais n'ont pas trouvé un écho favorable, car n'ayant pas de ressources de garantie. « Le FNFI est une source d'espérance pour des personnes qui vivent de telles situations. Il passe par les institutions financières pour pratiquer l'inclusion financière sur le terrain » a laissé entendre Prosper Houenou. D'après, le DG par intérim, le rôle du FNFI est de permettre aux institutions financières d'avoir des moyens et d'expérimenter la pratique de la finance en milieu rural, de rechercher auprès de l'Etat des fonds de garantie de sorte que ces institutions disposent de ressources suffisantes. Le fonds accompagne, par le mécanisme de sécurisation de fonds, les institutions financières qui acceptent de travailler dans les zones rurales. Il encourage les banques pour avoir des mécanismes financiers plus accrus avec les micros finances, ce qui permet de créer des synergies fortes entre acteurs et bénéficiaires.

Le Togo veut s'inspirer de l'expérience d'autres pays comme le Bénin. D'où la présence à Kara d'une délégation Béninoise. Au Bénin ce mécanisme est connu sous le nom de « **Fonds National de la Micro finance** » et a été créé en 2007. Son Directeur Général, M. Jean Kpanti également présent lors du lancement du FNFI à Kara, a fait un témoignage épatant. D'après son témoignage, au Bénin, le mécanisme a pu



Le Pdt Faure Gnassingbé

mobiliser au 31 janvier 2013, une somme de 36 milliards 736 millions de FCFA et s'est fait un véritable outil d'accompagnement local. A ce titre, le fonds a touché 117 communes et 3 500 villages du Bénin avec 1 225 millions de bénéficiaires de microcrédits au plus pauvres. Son taux d'efficacité est de 1,3 % tandis que le taux de remboursement est de 98 %. Pour la Banque Islamique de Développement (BID Bénin), le Fonds National de la Micro finance est une expérience planétaire, a témoigné M. Kpanti.

Pour Nassirou Ramanou, président des micros finances du Togo, il s'agit de repousser les frontières de l'exclusion financière. « Il faut susciter les concitoyens à participer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dont les échéances sont fixées en 2015. Le FNFI permettra aux micros finances, aux banques, de desservir aisément et par des stratégies inclusives, les populations jusqu'alors non touchées par les opérations de la finance inclusive » a-t-il souligné. Pour lui, c'est un instrument qui permettra de rendre la finance accessible à tous.

Plusieurs partenaires en développement présents à Kara ont tour à tour intervenu pour marquer leur adhésion à l'initiative. Prenant la parole, la coordonatrice du Système des Nations Unies au Togo, Mme Lo Ndiaye a laissé entendre qu'il s'agit de réduire la vulnérabilité des communautés grâce au FNFI. « Cela fait parti de la stratégie de croissance accélérée et de la promotion de l'emploi », a-t-elle souligné. « Le secteur de la finance inclusive a connu des progrès au cours des cinq (5) dernières années, mais les défis à relever sont encore grands », a précisé Mme Lo Ndiaye. Pour elle, quelques défis comme la forte concentration des populations, le manque d'outils de promotion à la part marginale du secteur agricole mais aussi la limitation de l'utilisation de la technologie restent à relever. « Nous avons la ferme conviction que le FNFI apportera des

solutions à tous ces défis. Il ne vient pas sur un terrain vierge, il capitalise sur les acquis, les expériences et leçons tirés du passé dans ce secteur » a-t-elle conclue.

« Il ne suffit pas de brandir un drapeau, de maintenir une hymne, de tenir un passeport, il ne suffit pas d'avoir accès à l'éducation, il ne suffit pas d'avoir un représentant par des élections démocratiques pour posséder un pays, il faut aussi participer à sa vie économique » a déclaré M. Nicolas Berlanga-Martinez, Chef de la délégation de l'Union Européenne. Quant à Serges N'guessan, représentant de la Banque Africaine de Développement (BAD), s'adressant aux femmes présentes en grand nombre à cette cérémonie, il a affirmé que « le FNFI est votre instrument. Dans cinq (5) ans grâce à lui, on ne parlera plus de la pauvreté comme on en parle aujourd'hui ».

S'adressant à l'assistance, le Chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé a salué « **la présence discrète mais réelle de la délégation béninoise** ». « Ce projet est un projet qui a l'adhésion de toute la population togolaise. Avec le FNFI, c'est une véritable coalition contre la pauvreté que nous sommes en train de mettre en place » a souligné le Chef de l'Etat. « Nous ne pouvons pas laisser dans notre pays, les paysans s'appauvrir davantage, et une des solutions c'est la mise en place du FNFI. Nous allons faire davantage, mais ce fonds ne peut vraiment pas réussir si vous les femmes vous ne nous soutenez pas. Car vous êtes à l'avant garde de la lutte contre la pauvreté » a indiqué Faure Gnassingbé qui a tenu à saluer les partenaires en développement, tels que la BAD, l'UE, le SNU. Pour le Chef de l'Etat, « tout ce que le gouvernement pourra faire, il le fera pour que ce fonds soit une réussite ».

« Nous sommes au service de la population et surtout des plus vulnérables. Après les périodes difficiles que nous avons connues, nos amis partenaires nous ont rejoint, les bailleurs de fonds sont revenus au



L'assistance

Togo et nous avons parcouru un long chemin ensemble depuis 2007-2008 que la coopération a repris. Le bilan qui a été fait l'année passée, c'est que les choses se sont améliorées mais nous n'avons pas suffisamment pu impacter positivement la vie des plus pauvres. Le reconnaître, ce n'est pas une faiblesse. Il faut d'abord poser le bon diagnostic avant de chercher et de trouver le remède. Et votre présence ici est la preuve que vous avez avec nous le sentiment que nous sommes sur le bon chemin, que nous ne pouvons pas laisser dans notre pays les pauvres s'appauvrir davantage », a poursuivi Faure Gnassingbé.

Pour terminer, il a lancé un défi au Fonds National de la Micro finance du Bénin dans une blague en ces termes : « Soyons déterminés, soyons ambitieux et je donnerai rendez-vous à mes amis du Bénin, dans cinq ans, on sera plus qu'à 57 milliards. ».

En effet, le FNFI est une vision solidement intégrée dans le paysage financier. C'est donc une institution par excellence de la promotion de la finance accessible à tous. Il vise à l'horizon 2018, au moins deux millions de togolais exclus des systèmes financiers classiques. Il est un établissement public mise en place par le gouvernement togolais, symbole même de l'engagement de ce dernier envers les populations de la base qu'il veut développer, et qui ont besoin d'un petit coup de main pour faire de grandes choses. Il a été créé en décembre 2013. Le Fonds National de la Finance Inclusive a pour mission de satisfaire de façon permanente, les besoins en produits financiers de proximité exprimés par les individus et les communautés n'ayant pas accès à des services financiers classiques. Son objectif est de promouvoir auprès des prestataires de services financiers, des approches novatrices qui génèrent des produits financiers pertinents et adaptés, destinés aux personnes pauvres ou à revenus intermédiaires.

(Suite à la page 4)  
le Messager

## La décision du gouvernement de ne plus célébrer le 13 janvier très retentie dans les milieux diplomatiques

Nicolas Berlanga-Martinez, Chef de la délégation de l'UE au Togo: « S'il y a un événement qui a fait l'unanimité à 100% au Togo, c'est bien la suppression de la fête du 13 janvier »

A la veille de la date du 13 janvier 2014, le gouvernement togolais avait sorti un communiqué indiquant que cette année, l'événement ne sera plus célébré comme ce fut le cas au cours des années précédentes. Plus de défilé civil et militaire, plus de réjouissances populaires dans les quartiers et autres manifs, plus de dépôt de gerbes de fleurs pour cette fête que certains considéraient comme fête de la libération nationale. Le 13 janvier a été depuis toujours une date qui a divisé les togolais. Alors qu'une bonne partie des togolais la commémorait comme étant une victoire du peuple togolais, une autre partie par contre la considère comme une journée de deuil, car pour cette dernière, c'est le jour où a été assassiné le premier président du Togo, Sylvanus Olympio. Une situation qui sape aujourd'hui les efforts de réconciliation. Ainsi, l'annonce par le gouvernement de considérer désormais le 13 janvier comme un jour ordinaire où les fonctionnaires de l'Etat sont

appelés à se rendre à leur lieu de travail, a été reçue très favorablement au sein de l'opinion. Même si les optimistes qui sont dans le camp de l'opposition pensent que c'est de la poudre aux yeux, il faut dire que la majorité des togolais pour ne pas dire les 90%, sont fières d'une telle décision qui en réalité émane du Chef de l'Etat. En effet, Faure Gnassingbé, a toujours fait sienne toute démarche consistant à permettre aux filles et fils de son pays de se réconcilier. Depuis son arrivée au pouvoir en 2005, jusqu'à sa réélection en 2010, il ne cesse de multiplier des actes pour faciliter cette réconciliation mise à mal par les querelles politiciennes et de l'incompréhension des uns et des autres. La décision de supprimer la commémoration de la fête du 13 janvier est l'une parmi tant d'autres. Une décision qui a retenti dans les milieux diplomatiques. En témoigne la dernière déclaration du chef de la délégation de l'UE, à Lomé.

En effet, le jeudi 23 janvier 2014, un atelier



Nicolas Berlanga-Martinez, Chef de la délégation de l'UE

organisé par la Plate Forme Citoyenne dans le cadre de la mise en œuvre du projet de vulgarisation et de dissémination du rapport de la CVJR (Commission Vérité-Justice- et Réconciliation) a réuni les femmes leaders et les membres du gouvernement, mais aussi, les partenaires techniques et financiers dont le PNUD, l'Union Européenne et la BAD. Une occasion donnée à Nicolas Berlanga-Martinez, Chef de la délégation de l'Union Européenne de s'exprimer sur la situation sociopolitique du Togo et les actions que devraient mener les acteurs de tous

les niveaux pour le développement du pays. Dans son intervention où il exhortait le gouvernement togolais à multiplier les efforts pour conduire le pays vers la réconciliation, le chef de la délégation de l'UE s'est réjoui de la décision du gouvernement de ne pas célébrer le 13 janvier et de la manière dont cela a été perçue au sein de l'opinion. « Je suis arrivé au Togo ici il y a quelques mois, il n'y a pas eu une décision qui a fait l'unanimité que celle de ne pas commémorer le 13 janvier » a, déclaré Nicolas Berlanga-Martinez. Autour de cette décision, le diplomate Européenne

estime à 100% l'adhésion des togolais de tout bord. Pour lui, c'est encourageant et il faut continuer dans ce sens. Tout ça, pour prouver que les autorités togolaises sont sur la bonne voie.

Il ne pouvait en être autrement, lorsqu'on sait que le maître à bord, le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé lui-même ne cesse depuis longtemps d'impulser cette marque, celle qui consiste à aller aux actes concrets pour faire du Togo, un pays où il fait bon vivre à tous les niveaux. Faure Gnassingbé est conscient que seule la réconciliation peut permettre au togolais et togolaises de fédérer leurs énergies pour avancer sur le chemin du développement.

Puisse Dieu faire en sorte que tous les acteurs adhèrent à toutes les démarches devant conduire les togolais à la réconciliation et par ricoché au développement. Et que l'égoïsme des uns et des autres cessent pour faire place au réalisme. Et le réalisme en question, c'est bien le développement du Togo et non les querelles politiciennes.

Tchaboré

## Présidentielle de 2015 et la question de la candidature de Faure Gnassingbé

### FABRE DOIT CESSER DE MENTIR AU PEUPLE

Le samedi, 25 janvier 2014, les militants et sympathisants du CST (Collectif Sauvons le Togo) ont repris leur ballet habituel. La marche ! Ainsi, lors de cette marche qui marquait en réalité la reprise des activités du CST, et comme à l'accoutumée, les responsables devraient prendre la parole pour prononcer leurs mots à l'endroit des militants. De toutes les interventions, celle qui a surpris de nombreux observateurs, c'est bien celle de Jean-Pierre, le président de l'ANC, qui s'est appesantie sur la question de la limitation du mandat présidentiel au Togo. Mettant de côté tout ce que les togolais savent déjà, tout togolais jusqu'au plus petit qui vient de naître si on n'exagère pas, c'est-à-dire l'article 59 de la constitution togolaise, M. Fabre a brandi la menace en demandant au Chef de l'Etat actuel de s'abstenir à une nouvelle candidature en 2015.



Jean-Pierre Fabre

Attitude curieuse pour celui qui se dit premier responsable de parti politique, sensé maîtriser les textes de la république, en l'occurrence la constitution de son pays. Est-ce une plaisanterie comme M. Fabre aime souvent le faire ? Les togolais s'interrogent. Mais pour certains analystes politiques, c'est bien encore un mensonge, une autre

trouvaille pour Fabre en vue de maintenir les quelques ignorants qui restent encore fidèles au CST/ANC. Puisque, bon nombre ayant perdu tout espoir, et ne croyant plus, ont déserté l'entourage.

La constitution togolaise en vigueur en ce moment stipule en son article 59 que le Président de la République est élu au suffrage universel direct et secret pour un mandat de cinq(5) ans. Et qu'il est éligible. Autrement, l'actuel président de la République, est en droit de se représenter à la présidentielle de 2015. Ce qui est très élémentaire à comprendre. De quel droit s'arroge le président de l'ANC pour proférer ces menaces ? N'est pas une manière de continuer par mentir au peuple togolais ? La limitation du mandat présidentiel est une question qui est à l'ordre du jour dans les réformes constitutionnelles que les autorités

envisagent. Elle a été abordée par le CPDC rénovée auquel l'ANC et ses amis ont refusé d'adhérer. La question n'est donc pas encore formalisée pour être incluse dans la constitution. Et même si elle était déjà intégrée dans les réformes, il y a une règle très simple reconnue par tous. « La loi n'est pas rétroactive ». Fabre le sait bien. Pourquoi vouloir alors continuer par faire croire aux militants ce qui n'existe pas ? Empêcher quelqu'un d'exercer son droit est une violation grave des droits humains. N'est-ce pas que Fabre est en train de violer les droits de l'homme lorsqu'il tente d'empêcher par des menaces l'actuel Chef de l'Etat de jouir de son droit ? Mais cela, le CST qui regorge pas mal d'avocats, défenseurs des droits de l'homme, n'en parle pas. Comme si la loi était faite pour les autres.

(Suite à la page 5)

Interview du Pr Kako Nubukpo sur les dernières augmentations des prix des produits pétroliers et du gaz domestique

## « Même avec cette augmentation, l'Etat continue de financer les prix des produits pétroliers à la pompe... Il y a encore trente milliards de subventions »

Le jeudi 16 janvier 2014, le gouvernement togolais procédait à des augmentations des prix sur les produits pétroliers et celui du gaz domestiques. Augmentations qui ne font pas l'unanimité au sein de l'opinion. 14 organisations de la société civile qui dénoncent une décision unilatérale ont appelé le gouvernement à revenir sur cette décision. Le gouvernement pour sa part tente d'expliquer les raisons qui l'ont conduit à revoir les prix à la hausse. Dans une interview accordée à notre confrère du site pa-lunion.com, le professeur Kako Nubukpo, ministre délégué auprès du président de la république chargé de la prospective et de l'évaluation des politiques publiques revient sur ces raisons et appelle au calme et donne. Lisez l'intégralité de l'interview.



Professeur Kako Nubukpo

réallouer à ces couches les plus vulnérables de la population, en termes de prestation sociale.

### Comment précisément ?

Un certain nombre de mesures vont dans les jours à venir, préciser ces éléments, mais comme vous le savez, il y aura forcément l'accélération d'un certain nombre de mesures qui sont déjà prises dans le cadre du budget, en particulier, autour des transferts monétaires et d'autres que nous allons préciser dans les jours à venir.

**Mais pourquoi ces éléments ne précèdent pas, Monsieur le Ministre, l'annonce de la décision d'augmentation des prix des produits pétroliers ? Si cela était fait au même moment que l'annonce, cela calmerait peut être un peu plus les ardeurs n'est-ce pas ?**

Oui, vous savez, en matière de décision économique, il y a deux phénomènes qui jouent. Il y a le phénomène des anticipations. Et ces anticipations font que les décisions doivent tomber de façon abrupte, pour éviter les spéculations. Vous avez pu observer que, certaines stations d'essence ne voulaient plus servir, alors même que la décision ne devait prendre effet qu'à compter de zéro heure, le 16 janvier. Mais aussi, il y a un élément qui importe, c'est que le gouvernement veut discuter avec les acteurs concernés de façon globale, pour décider de façon concertée, de l'ensemble des mesures d'accompagnement à prendre. On nous reproche souvent de ne pas jouer le jeu du dialogue social. Pour une fois que le gouvernement veut le faire, je crois que c'est une bonne chose. Mais il n'empêche, nous devons faire le plus possible la pédagogie de cette décision et de la réforme que ça impulse.

**Monsieur le Ministre, vous parlez de dialogue social, mais la décision avant d'être prise, n'a pas été portée au niveau de ce dialogue social. Les membres même du comité de fluctuation des prix des produits pétroliers à la pompe se sont montrés surpris même de la décision. Pourquoi le gouvernement a dû procéder d'une telle manière,**

**au lieu de prendre la mesure qui était déjà convenue ?**

Nous voulons absolument éviter les fuites pour éviter les spéculations. C'est comme une dévaluation monétaire, on n'en discute pas ouvertement avec tous les partenaires sociaux. Elle arrive, et on prend les mesures d'accompagnement en concertation avec les acteurs concernés. Donc, je crois que de ce point de vue, le gouvernement ne pouvait pas faire autrement. Mais, ce qui est important, c'est de noter que depuis le 14 juillet 2011, le gouvernement a tout fait, pour ne pas modifier ces prix. Même aujourd'hui, vous pouvez constater que le pétrole lampant qui concerne vraiment les populations les plus vulnérables dans notre pays, le prix n'a pas du tout bougé. Donc l'idée, c'est à la fois, appliquer la vérité des prix dans une optique d'efficacité économique, mais aussi veiller à une meilleure équité sociale. Je ne dis pas que les gens qui utilisent l'essence sont des gens riches. Ce n'est pas ce que je dis. Je dis simplement que si nous voulons toucher vraiment les populations les plus vulnérables, nous devons faire des réallocations de ressources en direction de ces populations les plus vulnérables. Mais ce ne sont pas les subventions qui disparaissent. Il y a eu une hausse. Elle aurait pu être plus importante si nous avions voulu nous caler sur les variations du prix du pétrole sur ces trois dernières années, parce que nous avons constaté que les tendances étaient haussières, mais nous avons pensé qu'il était important d'envoyer ce premier signal à la population pour que la population se rende compte quand même des efforts qui sont faits, pour adoucir, ne serait-ce qu'un peu, ces conditions de vie que nous savons difficiles.

**Vous voulez dire qu'en ce moment même où on a connu cette augmentation, le gouvernement continue de subventionner quand même un peu ?**

Oui, bien sûr. Même avec cette augmentation, l'état continue quand même de financer les prix des produits pétroliers à la pompe. Ce n'est pas pour autant suspendu. Cette augmentation va nous coûter autour de dix milliards, mais sur les quarante milliards de subventions, et en plus, ce que nous gagnons, ce n'est pas pour les poches du gouvernement, c'est pour financer de nouvelles mesures, accompagner des mesures déjà existantes, mais en direction des populations les plus vulnérables, surtout, les populations rurales qui sont malheureusement les plus nombreuses, mais aussi les plus pauvres du pays.

(Suite à la page 7)

pa-lunion.com : Professeur Kako Nubukpo, bonjour !

Professeur Kako Nubukpo : Bonjour !

**Vous êtes Ministre auprès du Président de la République chargé de la prospective et de l'évaluation des politiques publiques. Dites-nous, concrètement, comment justifiez-vous au gouvernement, l'augmentation des prix des produits pétroliers ?**

Deux facteurs permettent d'expliquer la décision du gouvernement.

Tout d'abord, il y a nécessité d'appliquer ce que nous appelons la vérité des prix, et deuxièmement, la nécessité de veiller à l'équité sociale. Concernant la vérité des prix, depuis juillet 2011, le gouvernement n'a plus touché aux prix des produits pétroliers, alors même qu'on avait un mécanisme d'ajustement automatique des prix, qui faisait que les prix devaient fluctuer au même rythme que les conditions du marché international. Et ceci, pour tenir compte des difficultés de la vie quotidienne des Togolais. Et donc, on s'est rendu compte sur ces deux années et demie que, on avait dépensé plus de cent milliards de francs CFA, dont quarante milliards, rien qu'au titre de l'année 2013 pour subventionner les produits pétroliers. Et comme les difficultés budgétaires sont celles que vous savez, nous avons décidé de veiller à une application modeste, mais quand même, un début d'application de la vérité des prix, ce qui justifie au plan économique la mesure qui a été prise.

Il y a un autre élément qui renvoie à l'équité sociale. C'est que, nous avons constaté que, même si l'incidence de la pauvreté a diminué au Togo, les couches les plus extrêmes en termes de pauvreté, ne voient pas forcément leurs conditions de vie s'améliorer. Hors, les produits pétroliers ne ciblent pas spécifiquement ces couches les plus vulnérables. Et donc, les économies que nous réalisons vont être

### Lutte contre la pauvreté au Togo (Suite)

## LE FNFI, UNE INITIATIVE PORTEUSE D'ESPOIR, ENVIRON 2 MILLIONS DE PERSONNES VISÉES EN 5 ANS Vers la fin de l'exclusion financière au Togo

### Le FNFI et sa stratégie

La stratégie d'intervention du FNFI repose sur un principe de base. C'est une stratégie du « faire-faire ». Il s'agit de mettre en place une synergie avec tous les acteurs et les partenaires tout en se conformant aux bonnes pratiques et à la vision du gouvernement en matière de développement à la base et de finance inclusive. Le fonds repose également sur des axes stratégiques. Ils sont

organisés en trois piliers centraux de la stratégie d'intervention. Il s'agit premièrement de faire la promotion d'une vraie offre de finance inclusive et de produits innovants et adaptés à travers des appuis institutionnels aux prestataires de services financiers. Ensuite, il faudra travailler à la mise à disposition de ligne de crédit à des conditions bonifiées, permettant l'offre de produits aux bénéficiaires à des

coûts raisonnables, tout en préservant la rentabilité et la pérennité des institutions financières. Enfin, c'est la mise en place de mécanismes de sécurité au profit des prestataires de services financiers pour le financement des secteurs risqués (agriculture, premier projet des jeunes etc.) et de fonds de facilitation pour le refinancement des institutions de micro finance auprès des banques.

Comme on le voit, c'est une véritable croisade contre la pauvreté surtout celle qui se vit à la base. L'initiative mérite d'être soutenue par ceux qui ont vraiment de l'amour pour le peuple togolais. Le grand souhait est que vivement, d'ici 5 ans, les effets du FNFI (c'est un fonds propre du gouvernement togolais) permettent de réduire la pauvreté dans le pays.

Richard Komlan Folly (Stagiaire)

**Lu sur le net !**

**Couple  
APPRENEZ À CULTIVER LE DÉSIR**



Le désir, comme l'amour, se cultive au quotidien. Parce que oui, le désir s'estompe, s'émousse, le désir s'étirole et parfois, il finit par s'éteindre. La solution : vous. Et une vigilance de tous les instants.

**Non au laisser-aller**

Métro, boulot, dodo, enfants, factures et soucis : comme beaucoup de couples, vous êtes empêtrés dans un quotidien éreintant, pris dans la frénésie de jours qui passent et qui se ressemblent beaucoup trop. Résultat : les jours s'égrènent, encore et encore, et on oublie de dire « stop », de prendre le temps, de se (re)séduire, de se faire des bisous, des câlins, de se dire « je t'aime ». On oublie aussi de se faire belle (beau) pour celui (celle) qu'on aime, on fait de moins en moins d'efforts, on troque les nuisettes sexy contre les gros pyjamas d'hiver et les migraines se font de plus en plus fréquentes. En somme, on se laisse aller. Grosse erreur : ce n'est pas parce que vous l'avez séduit(e) une fois que vous le séduirez toute la vie. Le désir est ingrat : à peine assouvi, il en redemande encore. Laissez pour compte ou insatisfait, il vous tourne le dos. La solution : ne jamais baisser la garde, même si c'est dur, même si l'envie vous manque parfois. Et puis, au fond, le désir, c'est comme l'appétit : ça vient en mangeant...

**Surprenez-le (la)**

Il est loin le temps où vous faisiez l'amour, insouciant, dans le parking d'un supermarché... Maintenant, plus rien ne vous surprend : même jour, même heure, même pièce de la maison (la chambre à coucher, bien sûr). Voilà qui sent le roussi.

Pour éviter le pire, forcez-vous à faire des efforts et surprenez-le (la) : montrez-lui qu'il (elle) ne sait pas encore tout de vous, que vous pouvez être coquin(e), audacieux(se) et mystérieux(se). N'hésitez pas à tester de nouvelles choses, à vous montrer entreprenant(e). Fuyez la routine et offrez-vous des escapades amoureuses, rien que tous les deux, une soirée par ci, un week-end par là. L'occasion de vous (re)découvrir, de vous (re)séduire en dehors du quotidien et de ses contraintes, loin des soucis, des enfants, du travail. Bref, de raviver la flamme du désir avant qu'il ne soit trop tard...

**Laissez-le (la respirer)**

Mais attention, cultiver le désir ne veut pas dire non plus étouffer son partenaire. Pour être épanoui dans un couple et plaire à son conjoint(e), il est indispensable d'être épanoui soi-même. Le couple n'est pas qu'une seule entité, mais aussi l'union de deux personnalités bien distinctes, qui ont aussi besoin d'espace pour mieux se construire.

Traduction : on s'offre des moments ensemble pour nourrir et cultiver le désir, mais on s'offre aussi des moments séparément, seul(e) et avec ses ami(e)s respectifs pour affirmer son identité et entretenir le mystère dans le couple. Avoir une vie sociale en dehors de sa vie de couple permet d'avoir des choses à raconter et à partager, de créer des petites jalousies positives, de montrer qu'on peut plaire à d'autres et qu'on a donc besoin d'être aimé(e) et désiré(e) pour avoir envie de rester... et puis aussi de manquer à l'autre, même un peu. Histoire de mieux se retrouver.

Société

**DIFFICILE AUX « BLESSÉES DE GUERRE » DE SE TAPER UN SECOND MARI À LOMÉ**

Par ces temps qui courent elles sont de plus en plus nombreuses les « blessées de guerre », ces jeunes dames qui ayant fait accidentellement un enfant dans l'adolescence, ne se trouvent pas dans un foyer avec un homme. Celles que les Loméens appellent affectueusement « blessées de guerre » ont du mal à se taper un nouveau mari.

Alertes et prestes à l'adolescence mais sans éducation sexuelle, certaines filles deviennent vite maman à l'orée de l'adolescence. Un tour dans une formation sanitaire de la capitale donne une proportion de 4/10 des filles de moins de 20 ans qui viennent en consultation prénatales et qui n'ont pas de mari.

Au demeurant, ces filles sont souvent mises grosses par des camarades de classe, des « grotos » ou des apprentis, bref tout, mais non par des hommes qui sont prêts ou qui ont envie de fonder un foyer avec elles. Le plus souvent, les jeunes dames restent dans la maison paternelle et donnent naissance à l'enfant. Soit elles reprennent pour certaines les chemins de l'école mais la quasi-totalité de celles-ci se déversent dans le petit commerce ou dans la coiffure, l'esthétique, la couture et autres.

Le temps passe très vite, elles arrivent à un âge relativement avancé et pensent à fonder un foyer avec l'homme de leur vie. C'est là que les problèmes surgissent. Si pour certaines il n'y a pas trop de difficultés, beaucoup de jeunes dames reconnaissent qu'il est difficile par ces temps qui courent de se taper un mari à Lomé avec un enfant sous les bras.

« Je vous assure que les hommes ne font rien de sérieux avec nous qui avons déjà un

enfant. Ils abusent de votre intimité et parfois de votre sous et c'est fini après vous les voyez prendre des jeunes filles sans enfants alors que vous avez placé toute votre confiance en eux », a confié Natalie une célibataire avec un enfant de 5 ans rencontrée à la plage de Lomé. Selon cette propriétaire d'un salon de coiffure à Lomé, c'est en classe terminale qu'elle a eu son enfant d'un professeur marié qui n'a pas voulu l'épouser en secondes noces.

Pour Nadège le témoignage est analogue. « Des copains sans vision concrète de la relation. Pas de promesse même hypocrite de mariage dans le futur. Moi, mon ex a eu même le culot de me dire qu'il n'épousera pas une fille qui a déjà un enfant », a confié déprimée Nadège une étudiante en master en sociologie de la communication à l'Université de Lomé. Elle se dit confiante en l'avenir car selon elle, elle sera plus attrayante avec un boulot à la main en plus de l'enfant.

Les raisons évoquées pour la réticence des hommes à épouser une « blessée de guerre » sont multiples. « Quel sera le devenir de l'enfant ? Le moment de partage des étages aussi arrivera, puis vais-je prendre soins et de la maman et de l'enfant ? », s'est interrogé Christophe un conducteur de Taxi moto.

Heureusement il y a des hommes qui ne trouvent pas d'inconvénient à épouser des femmes qui ont déjà un enfant comme Sénan, vendeur de cartes de recharge à l'université de Lomé. Selon lui, il est préférable pour lui d'épouser une blessée de guerre qui a bon caractère qu'une jeune dame à caractère difficile.

**G. Avochinou**

**Présidentielle de 2015 et la question de la candidature de Faure Gnassingbé(Suite)  
FABRE DOIT CESSER DE MENTIR AU PEUPLE**

En tout état de cause, la vérité, c'est que le Président de la République actuel, Faure Gnassingbé n'est frappé d'aucune loi l'interdisant à présenter sa candidature en 2015. Les responsables du CST doivent le dire clairement à leurs militants et sympathisants. Cela fait parti de la formation civique qui doit être inculquée aux militants et relève de la responsabilité des premiers dirigeants du parti. Les militants et sympathisants du CST/ANC ce sont tellement sacrifiés pour leurs responsables et ne doivent plus continuer par

être traités de cette manière par ceux-ci. Lorsqu'on capitalise toutes les promesses faites par Fabre aux militants dans sa prétendue lutte pour la conquête du pouvoir, quels résultats cela donne ? Aucun !

Aujourd'hui, c'est un véritable embrouillamini qui s'est emparé du CST/ANC, avec le constat fait autour des dernières législatives et qui relève une percée du parti au pouvoir mêmes dans les zones réputées êtres acquises à l'opposition.

Le temps n'est donc plus à

la blague et aux mensonges qui n'apportent rien, si ce n'est la désolation. Fabre devrait l'apprendre à ses dépens. Tout ce qu'il fait n'est qu'une perte de temps. Le mieux aurait été pour lui de commencer par travailler pour s'attendre améliorer son score en 2015 en courtisant les indécis. Car si l'on s'en tient aux résultats d'un sondage de l'agence « I AND I » publié par notre confrère « LE MEDIUM », rien ne pourra ébranler Faure ou l'un de ses protégés en 2015.

Fabre est donc averti.

**LM**

# ANNONCE

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail – Liberté – Patrie  
MINISTÈRE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT



# agetur - TOGO

Agence d'Exécution des Travaux Urbains du Togo à Haute Intensité de Main d'Oeuvre

## PROJET D'URGENCE DE RÉHABILITATION D'INFRASTRUCTURES ET DES SERVICES ÉLECTRIQUES (PURISE)

COMPOSANTE A : RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES

SOUS COMPOSANTE A4 : RÉHABILITATION DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE DE LOMÉ

### Fourniture et installation d'équipements

pour la mise en place d'un laboratoire de test de lampes électriques à la Compagnie Energie Electrique au Togo

## AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL (AAOI)

**N° 001/PURISE A4b/AGETUR-TOGO/2014**

Lomé, le 20 janvier 2014

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le numéro 65300000 du 10 août 2009 de « Development Business ».

2. Le Gouvernement Togolais a reçu un don du Fonds pour l'Environnement Mondial pour financer la Sous Composante A4b (Efficacité énergétique) du Projet d'Urgence de Réhabilitation d'Infrastructures et des Services Electriques (PURISE), et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du marché de fourniture et d'installation d'un laboratoire de test de lampes électriques au Togo.

3. L'Agence d'Exécution des Travaux Urbains du Togo (AGETUR-TOGO) sollicite, en vue de la mise en place d'un laboratoire de test de lampes électriques, des offres sous plis fermés de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et l'installation des équipements, y compris la formation à leur utilisation et à leur entretien. Il s'agit des équipements suivants :

- **Système complet de spectrophotomètre et Colorimètre avec sphère intégrante** qui convient aux prises de mesures photométriques, colorimétriques et électriques des luminaires tels que les ampoules fluorescentes compactes (LFC), les lampes fluorescentes, les lampes HID (lampe à haute pression de sodium ou à vapeur de mercure), les LED etc, suivant spécifications ;
- **Equipement de test de la durée de vie des ampoules LFC, suivant spécifications ;**
- **Equipement de test de la torsion des culots** d'ampoules (E14, E27, E40 et B15, B22, G13, G15, G23) avec des **jauges pour le test des culots** d'ampoules, suivant spécification ;
- **Equipement de test de la température; suivant spécifications ;**
- **Equipement de test de la résistance à la tension électrique, suivant spécifications ;**
- **Equipement de test de la résistance à la chaleur, au froid et à l'humidité, suivant spécifications ;**
- **Bancs d'essai d'état de fonctionnement des ampoules de culots E14, E27, E40 B15, B22, G13, G15 et G23), suivant spécifications ;**
- **Fournitures d'un local, éventuellement sous forme de conteneur pour abriter les équipements et l'espace de travail ;**
- Tout autre équipement permettant le fonctionnement de l'ensemble des équipements ;  
Les services connexes concernent (les travaux d'installation des équipements, les raccordements aux réseaux nécessaires pour un fonctionnement autonome, la formation à l'utilisation des équipements).

4. Le marché est en un seul lot et la fourniture comprend l'ensemble des équipements tels que décrits dans les spécifications techniques et nécessaires pour le fonctionnement et permettant la réalisation des différents tests et essais sur les lampes électriques.

5. La passation du marché sera conduite par appel d'offres international (AOI) tel que défini dans les « Directives de passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA, édition courante », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

6. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations à la Direction Technique de l'AGETUR-TOGO, à l'adresse ci-dessous indiquée et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures et de 14 heures 30 à 17 heures TU, à

compter du 20 janvier 2014.

7. Les exigences en matière de qualifications sont :  
Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :
- d'ordre financier : avoir accès à des facilités de crédit au moins équivalent à trente pour cent (30%) de son offre en toutes taxes comprises (TTC), avoir réalisé durant les trois (3) dernières années un chiffre d'affaires moyen égal au moins, à deux fois le montant de son offre *en toutes taxes comprises (TTC) ; et*
  - d'ordre technique : avoir exécuté en tant que fournisseur principal au moins deux (2) marchés portant sur des fournitures d'équipements de laboratoires, de nature similaire au cours des trois (3) dernières années, pouvoir garantir l'existence d'un interlocuteur local à Lomé, et en cas d'attribution du marché, garantir la qualité et l'intégrité des équipements ainsi que leur parfait fonctionnement tel que spécifiés dans le DAOI.
8. Pour les entreprises nationales, les soumissions doivent être accompagnées des pièces administratives suivantes, datant de moins de trois (3) mois à la date de remise des offres:
- i) *L'original du quitus fiscal de la Direction Générale des Impôts;*
  - ii) *Attestation originale ou copie certifiée conforme de paiement des cotisations sociales de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS);*
  - iii) *Attestation originale ou copie certifiée conforme de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales (ITLS).*
  - iv) *Attestation de non faillite,*
  - v) *l'extrait du registre du Commerce*
  - vi) *la carte d'opérateur économique*
9. Une marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées localement ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles.
10. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres international complet en français à l'AGETUR-TOGO, contre paiement d'un montant non remboursable de Cinquante Mille (50 000) francs CFA. Le paiement sera effectué par virement sur le compte intitulé « AGETUR Fonctionnement N°701 012 140 033 56 02 » ouvert à ECOBANK Lomé. Les soumissionnaires désireux de recevoir le dossier par courrier express devront payer un montant complémentaire de Soixante Mille (60 000) Francs CFA. Le Dossier d'appel d'offres international pourra être également transmis par courriel (e-mail) après paiement.
11. Les offres devront être remises en trois (3) exemplaires dont un original à l'AGETUR-TOGO à l'adresse ci-dessous indiquée, au plus tard le **lundi 03 mars 2014 à 9 heures TU**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse ci-dessous indiquée, le **lundi 03 mars 2014 à 9 heures 15 minutes TU**.
13. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant de UN MILLION HUIT CENT MILLE (1 800 000) FCFA.
14. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
- AGETUR-TOGO,  
1337 boulevard Jean PAUL II  
Tél. : +228 226 14 46 / 226 46 84  
Fax : +228 226 46 53  
E-mail : [ageturinfo@agetur-togo.com](mailto:ageturinfo@agetur-togo.com)  
LOME – TOGO.

La Direction Générale

## VOUS QUI AVEZ LA "CLE"! CONNAISSEZ-VOUS LES FORFAITS "JOUR" ET "SEMAINE"?



**Chaque fois que le client se plaint ou exige, TOGO TELECOM agit et propose. Avec la clé HELIM NOMADE, c'est**

**pareil. Découvrez les nouveaux forfaits.**

Vous avez manifesté l'intérêt de surfer en un temps plus court compte tenu de votre disponibilité et de vos besoins. Voici pour vous les forfaits "jour" et "semaine".

### FORFAIT HELIM "SEMAINE"

Jusqu'ici, vous n'avez connu que les forfaits mensuels, qu'il soit au volume ou à la durée. Avec le forfait semaine, TOGO TELECOM vous offre une taxation au volume. Votre volume de téléchargement est de 1Go avec une durée de validité d'une semaine. Votre vitesse de téléchargement est de 2,8 Mb/s et vous ne payez que 5000 F CFA.

### FORFAIT HELIM "JOUR"

Vous, vous rêvez de naviguer pendant

seulement un jour à cause de votre emploi du temps chargé et du travail ponctuel que vous vous apprêtez à faire. Pas de problème! Avec seulement 1000 F CFA, vous avez un volume de téléchargement de 512 Mo sur votre clé HELIM NOMADE, avec une vitesse de téléchargement de 2,8 Mb/s. Evidemment votre durée de validité est d'un jour.

### BIENTÔT...

Les surprises avec TOGO TELECOM, ce n'est pas encore terminé. Pour vous qui travaillez de façon encore plus ponctuelle, nous vous réservons des offres encore plus adaptées. Je ne vous en dit pas plus. En attendant, appelez et réservez vos forfaits Helim JOUR ET Helim SEMAINE.

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENT,  
APPELEZ LE 112!**

## Interview du Pr Kako Nubukpo sur les dernières augmentations des prix des produits pétroliers et du gaz domestique (Suite de page 4)

**Vous, vous êtes économiste, dites nous, comment comprendre que sur ces sept dernières années, les prix ont augmenté d'à peu près, cent cinquante ou deux cent francs cfa, alors que le pouvoir d'achat des populations n'a pas augmenté véritablement?**

Oui, c'est parce que nous sommes importateur de pétrole, et comme le pétrole est utilisé dans la plupart de la production nationale, il est évident que les hausses du prix du pétrole soient de toute façon répercutées dans l'ensemble de la chaîne de production et de consommation. Mais, de façon globale, vous allez constater que le gouvernement fait beaucoup d'efforts, puisque nous avons un taux d'inflation prévu de 2,4% en 2014, contre 2,7% en 2013. Et il y a un autre élément qui nous tient à cœur aussi, c'est de ne pas alimenter la spirale inflationniste. C'est vrai que, lorsqu'il y a une hausse des prix, on a tendance, et c'est légitime, à vouloir augmenter les salaires, en tout cas en termes de réclamations, mais cette augmentation de salaire, elle-même, malheureusement, engendre une nouvelle hausse des prix, puisque les commerçants l'enregistrent et la répercutent sur les prix, et donc petit à petit, on se retrouve avec une économie moins compétitive, parce que, avec un niveau général des prix plus élevés en moyenne que les pays concurrents. Donc, le dilemme de tout pouvoir public, c'est assurer la stabilité des prix et en même temps assurer une hausse des revenus qui n'alimente pas elle-même, la hausse des prix.

**Est-ce qu'il va avoir augmentation de salaire ?**

Il n'y aura pas à priori d'augmentation de salaire, parce que, comme vous le savez, le gouvernement fait beaucoup d'efforts dans ce sens, notamment au cours de l'année 2013, et ces efforts ont été reconduits pour l'année 2014, je crois que notre préoccupation, c'est que cette hausse du coût des produits pétroliers à la pompe, n'alimente pas une spirale inflationniste dans le pays, parce que là, ça réduirait le pouvoir d'achat des Togolais, et pire encore, ça aggraverait notre compétitivité à l'export.

**Mais, comment arriverez-vous à le faire, quand on sait que le marché n'est pas véritablement contrôlé, dans la circulation déjà les conducteurs de taxi moto ont changé les prix, comment vous pouvez véritablement mettre la main sur ces situations et calmer les ardeurs ?**

Oui, avec la concertation avec les acteurs concernés, on est sûr d'arriver à une modération et en plus, il y aura forcément des mesures incitatives qui vont conduire, et les Togolais le verront bientôt, une modération générale. Mais ce que je voudrais dire et insister là-dessus, c'est qu'il n'y a pas d'un côté le

gouvernement et de l'autre les populations. Le gouvernement est au service des populations, on a des contraintes budgétaires, et malgré ces contraintes budgétaires, nous faisons des efforts non négligeables comme vous pouvez le constater, même cette année nous prévoyons huit cent cinquante milliards de dépenses, dont le tiers ira vers le social, et nous faisons des efforts remarquables au niveau des ressources également. Mais à un moment donné, il faut avancer. Et avancer dans deux sens. Le marché avec la vérité des prix, même de façon partielle, et l'équité sociale.

Nous venons de rendre public le rapport de suivi des objectifs du millénaire pour le développement, les OMD, et ce rapport dit explicitement que, les couches les plus vulnérables de notre population, notamment rurale, mérite encore un effort supplémentaire de la part du gouvernement. Donc nous pensons que cette réallocation de ressources, quoique douloureuse pour vous et moi qui sommes tous des consommateurs, pourra aider quand même les plus fragiles d'entre nous, à voir l'avenir avec un peu plus de grain à moudre au quotidien. Mais le dialogue se poursuivra, et s'il y a des ajustements ultérieurs à faire dans un sens ou dans un autre, je pense que le gouvernement étant ouvert au dialogue, n'hésitera pas à les consentir.

**Les centrales syndicales, les défenseurs des droits de l'homme demandent déjà au gouvernement de rapporter ces prix. Quelle est votre réaction ?**

Non, vous savez, le Togo n'est pas seul au monde. Le Togo discute avec ses partenaires au développement, et pour ne rien vous cacher, ça fait quand même longtemps que nos partenaires, en particulier, le Fond Monétaire Internationale et la Banque Mondiale demandent que nous appliquions la vérité des prix, mais toute la vérité des prix. Mais le gouvernement conscient de la vulnérabilité et des difficultés de la population au quotidien, a fait barrage durant toutes ces années, en essayant de faire comprendre aux partenaires, la difficulté qui est la notre d'aller dans ce sens, parce que, ce qui nous importe, c'est quand même la résilience sociale. Et il y a des moments quand même où vous ne pouvez pas vivre en dehors du réel. Et le geste du gouvernement aujourd'hui, c'est montrer aux populations qu'il y a un marché mondial, qu'il y a des formules de révision de prix automatiques, qu'il y a des négociations avec les partenaires, qui conduisent à cette révision des prix, mais qu'il y a aussi dans une société, des allocations et des réallocations à faire qui doivent aller vers les plus vulnérables d'entre nous, et je crois que c'est comme ça qu'il faut comprendre la mesure qui a été prise.

Maintenant si nous avions beaucoup plus d'argent, nous ne serions pas obligés de déshabiller Pierre pour habiller Paul. Mais le budget a ses contraintes que vous connaissez qui nous obligent à faire des choix, certes douloureux, mais des choix qui, à mon sens, préparent l'avenir.

**Autrement dit, vous ne répondrez pas à cette demande des syndicalistes de rapporter les prix. Mais, expliquez-nous, comment avez-vous choisi d'augmenter à 60 francs ou à 70 francs. C'est-à-dire, sur la base de quels critères les 60 francs CFA ont été ajoutés par exemple au prix du litre de l'essence sans plomb ?**

Nous avons une formule de prix que nous appliquons, et lorsque nous avons des variations qui sont supérieures ou inférieures à 5%, la formule de prix s'ajuste automatiquement. Il sera très complexe de détailler ici tous les éléments de la formule des prix, mais la transparence est totale par rapport à l'application de cette formule des prix. Et croyez bien que si nous avions pu faire moins, nous l'aurions fait. Et là, nous ne pouvions pas faire moins, mais nous espérons qu'à l'avenir, nous pourrions continuer à préserver un niveau de prix qui reste quand même inférieur à ce que nous avons dans la sous-région. Et je crois sincèrement que le dialogue va permettre d'arriver à un consensus. Et donc, si nous faisons jouer la solidarité nationale, nous pourrions collectivement serrer la ceinture, mais sachant très bien que les plus vulnérables d'entre nous auront de meilleures conditions de vie. Je crois qu'il faut plutôt aller dans ce sens.

Le CADERT que j'ai eu la chance de diriger pendant deux ans, a montré il n'y a pas si longtemps, que sur la période, 1990-2010, les Togolais avaient perdu du pouvoir d'achat. Et personne ne le nie. Mais sur la période 2005-2012, on a vu quand même une stabilisation, et quelque fois même, une augmentation du pouvoir d'achat sur la frange de la population qui est salariée. Pour la frange qui est dans le secteur formel, il est plus difficile, parce que, le secteur informel a tendance à servir d'amortisseur. Et pour la frange qui est rurale, la difficulté, c'est d'amener à monétariser les revenus et l'évolution de ces revenus. Donc, le travail continue pour affiner le plus possible, les conditions de vie des catégories socio-professionnelles en ville et dans les campagnes, de sorte à cibler les mesures du gouvernement dans le sens d'une justice sociale.

**Professeur Kako Nubukpo, bonne et heureuse année, je vous remercie.**

Merci à vous et bonne année à vos lecteurs.

Source : Pa-lunion.com



*Bonne Année*  
**2014**

Les années se succèdent mais ne se ressemblent pas.  
**TOGO CELLULAIRE** vous remercie pour les quinze  
années de confiance et de fidélité,

avec le ferme engagement d'être encore plus proche  
de vous les années à venir, pour la satisfaction  
de tous sur le réseau Leader.

Pour cette année nouvelle 2014, le Directeur Général  
et l'ensemble de son personnel  
vous présentent leurs meilleurs vœux de santé, de paix  
et de prospérité. Puisse Dieu, Tout-Puissant, vous bénir  
et vous garder tout au long de cette année.

**La Direction Générale**



**LE LEADER**